

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 498

24 février 2012

SOMMAIRE

3W Power S.A.	23876	Sumotech S.A.	23877
Auriana S.A.-SPF	23884	Sustain S.A.	23877
Aviation Capital International S.à r.l.	23883	SVENSKA HANDELSBANKEN AB (publ),	
B & B Logistik A.G.	23878	Luxembourg Branch	23877
Bisquit S.A.	23890	SWAN Constellation II S.à r.l.	23878
Brookside	23901	Tadpole Constellation II S.à r.l.	23878
CS European Commercial No 1 S.à r.l. ...	23867	Teaco Finance S.à r.l.	23879
Deggendorf S.à r.l.	23879	Teaco Finance S.à r.l.	23883
DIF TGI Luxembourg S.à r.l.	23888	Thesaly S.A.	23887
Edmund Holding S.A.	23900	Thot SA	23887
FR Acquisition Finance Subco (Luxem-		Toolux Sanding S.A.	23889
bourg), S.à r.l.	23879	Toolux Sanding S.A.	23888
Greenwich Data (Rochester) S.à r.l.	23884	Torai S.à r.l.	23899
L'Aiglou Luxembourg S.A.	23889	Touva S.A.	23899
Manpower Luxembourg S.A.	23875	Tremblay en France S.à r.l.	23900
MIB Mädler-Passage	23903	Trilon Luxembourg Branch	23901
Mobsat Group Holding S. à r.l.	23877	Trilon (Luxembourg) S.à r.l.	23883
New Europe Venture Equity II	23858	Tsemah S.A.	23902
REF Eastern European Opportunities Lu-		Tsemah S.à r.l.	23901
xembourg S.à r.l.	23874	U-Store-It Trust Luxembourg S.à r.l.	23902
REF Poland 2012 Luxembourg S.à r.l.	23902	Varian Semiconductor Equipment Asso-	
Shaka Invest S.A.	23874	ciates Luxembourg S.à r.l.	23902
Sky Holdings S.A.	23875	VIC-WIN A.G.	23900
Sky Holdings S.A.	23875	Vogue Invest S.A.	23904
SMC (Sales Management Consulting) S.à		Wendigo Sàrl	23888
r.l.	23876	White (Sàrl) Sicar	23889
Sofires S.A.	23876	WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l.	
Solanis S.A.	23876	23868

New Europe Venture Equity II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 166.079.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the nineteenth day of December,
Before Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

(i) Pavel Dimitrov EZEKIEV, Director, born on October 5, 1973 in Sofia, Bulgaria, with address at 1, Yantra Str., entr. 2, floor 5, Sofia 1124, Bulgaria, here represented by Claire GUILBERT, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Sofia on December 14, 2011.

(ii) Konstantin Georgiev PETROV, Director, born on August 16, 1961 in Sofia, Bulgaria, with address at 2, Zemen Street, Entr. D, Floor 6, Appt 69, Sofia, Bulgaria, here represented by Claire GUILBERT, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Sofia on December 14, 2011; and

(iii) Deven Shyamsunder SONI, Director, born on January 2, 1980 in Illinois, United States of America, with address at 43786 Greenhills Way, Fremont, CA 94539, United States of America, here represented by Claire GUILBERT, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Sofia on December 14, 2011.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the officiating notary to enact the following articles of association (the Articles) of a company which they declare to establish as follows:

Art. 1. Form and Name

There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of New Europe Venture Equity II (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August, 1915 on commercial companies, as amended (the Company Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of managers of the Company.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration

3.1. The Company is established for an unlimited period of time.

3.2. Without prejudice to Article 19, the Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 4. Corporate object

4.1. The object of the Company is the acquisition of participations in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company shall in particular be appointed as and act as the managing general partner (associé gérant commandité) of one or several corporate partnership (s) limited by shares including but not limited to New Europe Venture Equity II (SCA) SICAR, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) organised as an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque - SICAR) subject to the law of 15 June 2004 relating to investment company in risk capital.

4.2. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.3. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favor or relate to its corporate object.

Art. 5. Share capital

5.1. The Company has a subscribed nominal share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) consisting of twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1) each, fully paid up.

5.2. The subscribed share capital of the Company may be increased through the issuance of ordinary shares, or reduced, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles. In no case may the subscribed share capital be reduced to an amount lower than twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

Art. 6. Shares

6.1. The shares are and will remain in registered form (parts sociales nominatives).

6.2. Each ordinary share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the fraction of the share capital of the Company represented by such ordinary share, increased by the amount of the share premium, if any, paid with respect to such ordinary share.

6.3. A shareholders' register of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by the entry in this register.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

Art. 7. Transfer of shares

7.1. Shares are freely transferable among shareholders. The transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the issued share capital of the Company. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg civil code.

7.2. For all other matters, reference is made to articles 189 and 190 of the Company Law.

Art. 8. Meetings of the shareholders of the Company

8.1. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.2. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company within six months of the close of the financial year.

8.3. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

8.4. If there are not more than 25 (twenty-five) shareholders in the Company, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

8.5. If there is only one single shareholder in the Company, the single shareholder assumes all powers conferred by the Company Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are set out in a written resolution executed by or on behalf of the single shareholder.

Art. 9. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices

9.1. The notice periods and quorum required by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

9.2. Each ordinary share is entitled to one vote.

9.3. Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by the shareholders representing more than one half of the total issued share capital of the Company.

9.4. The shareholders may not resolve upon the following transactions without the consent of a majority of the shareholders representing at least three-quarters of the total issued share capital of the Company:

(i) to amend, alter or repeal (including any amendment, alteration or repeal effected by merger, consolidation or similar business combination) any provision of the Articles; and

(ii) to dissolve and/or liquidate the Company.

9.5. The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders.

9.6. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex.

9.7. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 10. Management

10.1. The Company shall be managed by a board of managers, whose managers need not be shareholders of the Company.

10.2. The managers shall be appointed by the shareholders of the Company at the general meeting which shall also determine the term of their office.

10.3. A manager may be removed with or without cause and/or replaced at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

10.4. Managers shall be re-eligible. In the event of a vacancy in the office of a manager, the general meeting of the shareholders of the Company shall be convened as soon as practicable in order to appoint a new manager.

Art. 11. Meetings of the board of managers of the Company

11.1. The board of managers of the Company may appoint a chairman among its members and it may choose a secretary (who need not be a manager) who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

11.2. The board of managers of the Company shall meet upon call by any manager, at the place indicated in the notice of meeting which, in principle, shall be in Luxembourg.

11.3. Written notice of any meeting of the board of managers of the Company shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting (which will be a Business Day).

11.4. No such written notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the commencement of the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, of each member of the board of managers of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers of the Company.

11.5. Any member of the board of managers of the Company may act at any meeting of the board of managers of the Company by appointing a proxy, who must also be member of the board of managers.

11.6. Any manager may participate in a meeting of the board of managers of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.7. The board of managers of the Company can deliberate and/or act validly only if a majority of the Company's managers are present or represented at the meeting of the board of managers of the Company. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present at such meeting.

11.8. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers of the Company may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the managers by such means as is, for example, described in Article 11.6. Such resolution shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every manager (résolution circulaire). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 12. Minutes of meetings of the board of managers of the Company

12.1. The minutes of any meeting of the board of managers of the Company shall be signed by the chairman of the board of managers of the Company who presided at such meeting or by any two managers of the Company.

12.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any manager of the Company.

Art. 13. Powers of the board of managers of the Company

All powers not expressly reserved by Company Law or by the Articles to the general meeting of shareholders of the Company fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

Art. 14. Delegation of powers

The board of managers of the Company is authorized to appoint any person, either manager or not, or any entity, without the prior authorization of the general meeting of the shareholders of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 15. Binding signatures

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the board of managers, but only within the limits of such power.

Art. 16. Conflict of interests

16.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company is interested in, or is a manager, associate, officer or employee of such other company or firm.

16.2. Any manager or officer of the Company who serves as manager, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

16.3. In the event that any manager of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such manager shall make known to the board of managers of the Company such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such manager's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company which shall ratify such transaction.

Art. 17. Accounting year

The accounting year of the Company shall begin on 1 January of each year and shall terminate on 31 December of the same year.

Art. 18. Allocation of profits

18.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profits. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

18.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

18.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the general meeting of the shareholders of the Company; and
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

18.4. The dividends may be paid in euro (EUR) or any other currency selected by the board of managers of the Company and they may be paid at such places and times as may be determined by the board of managers of the Company.

Art. 19. Liquidation

19.1. The liquidation of the Company shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholders of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholders of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s). The dissolution and liquidation of the Company shall be carried out in accordance with the Company Law.

19.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

Art. 20. Financial information

20.1. The Company shall provide each shareholder with a copy of the annual accounts in respect of each financial year by 30 April following the end of each financial year.

20.2. The Company shall provide each shareholder with all information in relation to itself available to the Company which may be reasonably required by a shareholder to meet tax and legal reporting obligations of the group of companies of which the shareholder is part. Such information shall include but shall not be limited to all available tax filings, returns and receipts, bank statements, books and other records of the Company.

20.3. The Company shall prepare its annual accounts in conformity with Luxembourg generally accepted accounting principles.

Art. 21. Access to books and files of the Company

Each shareholder and its respective auditors and/or any person appointed by the shareholder to whom the Company has no reasonable objection may, during normal business hours, have access to the offices, buildings and sites of the

Company and shall have the right to inspect and audit at its own expense all books and records and to check all possessions owned by the Company.

Art. 22. Applicable laws

All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Company Law.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2012.

The first annual general meeting of the Company will be held in 2013 in accordance with Article 8.2.

Subscription and Payment

Pavel Dimitrov EZEKIEV, prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe for five thousand (5,000) shares of the Company and to fully pay them up by contribution in cash in an amount of five thousand (EUR 5,000) to be allocated to the share capital of the Company.

Konstantin Georgiev PETROV prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe for five thousand (5,000) shares of the Company and to fully pay them up by contribution in cash in an amount of five thousand (EUR 5,000) to be allocated to the share capital of the Company.

Deven Shyamsunder SONI, prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe for two thousand five hundred (2,500) shares of the Company and to fully pay them up by contribution in cash in an amount of two thousand five hundred (EUR 2,500) to be allocated to the share capital of the Company.

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Expenses

The appearing parties declare that the expenses, costs and fees or charges which fall to be paid by the Company as a result of the present deed amount approximately to one thousand euro (EUR 1,000.-).

Resolutions of the general meeting of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital of the Company have passed the following resolutions:

1. The number of managers is set at 3.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - (i) Pavel Dimitrov EZEKIEV, prenamed;
 - (ii) Konstantin Georgiev PETROV, prenamed; and
 - (iii) Murad IKHTIAR, Company director, born on August 26, 1961 in Damas, Syria, with address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.
3. The registered office of the Company is set at L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the representative of the appearing parties, said representative signed together with the notary this original notarial deed.

Suit la traduction française du texte qui précède :

L'an deux mille onze, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

(i) Pavel Dimitrov EZEKIEV, Administrateur, né le 5 octobre 1973 à Sofia, Bulgarie, domicilié au 1, Yantra Str., entr. 2, floor 5, Sofia 1124, Bulgarie, représenté par Claire GUILBERT, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sofia le 14 décembre 2011.

(ii) Konstantin Georgiev PETROV, Administrateur, né le 16 août 1961 à Sofia, Bulgarie, domicilié au 2, Zemen Street, Entr. D, Floor 6, Appt 69, Sofia, Bulgarie, représenté par Claire GUILBERT, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sofia le 14 décembre 2011; et

(iii) Deven Shyamsunder SONI, Administrateur, né le 2 janvier 1980 à Illinois, Etats-Unis d'Amérique, domicilié à 43786 Greenhills Way, Fremont, CA 94539, Etats-Unis d'Amérique, représenté par Claire GUILBERT, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sofia le 14 décembre 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts (les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination

Il est établi par (entre) le(s) souscripteur(s) et tous ceux qui deviendront détenteurs de parts sociales émises par la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination New Europe Venture Equity II (la Société), qui sera régit par les lois de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés), ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par décision du conseil de gérance de la Société.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance de la Société. Lorsque le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication entre ce siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. De telles mesures temporaires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée

3.1. La Société est établie pour une période indéterminée.

3.2. Sans préjudice de l'article 19, la Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale des associés de la Société délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 4. Objet social

4.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société sera en particulier désignée et agira en tant qu'associé gérant commandité d'une ou plusieurs sociétés, incluant, sans se limiter à, New Europe Venture Equity II (SCA) SICAR, une société en commandite par actions (SCA) sous la forme d'une société d'investissement en capital risque (SICAR) soumis à la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissements en capital risque.

4.2. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.3. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 5. Capital social

5.1. La Société a un capital social souscrit de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative d'une valeur comptable d'un euro (EUR 1) chacune, entièrement libérées.

5.2. Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté par l'émission de parts sociales ordinaires, ou réduit, par une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société délibérant comme en matière de modification des Statuts. Dans aucun cas, le capital social souscrit ne peut être réduit à montant inférieur à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500).

Art. 6. Parts sociales

6.1. Les parts sociales sont et resteront sous forme nominative.

6.2. Chaque part sociale ordinaire donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec la fraction de capital social de la Société représentée par cette part sociale ordinaire, augmentée du montant de prime d'émission, le cas échéant, payé pour cette part sociale ordinaire.

6.3. Un registre des associés de la Société sera tenu au siège social de la Société, où il sera disponible pour consultation par chaque associé. Ce registre contiendra le nom de chaque associé, sa résidence ou son domicile élu, le nombre de parts sociales qu'il détient, les montants libérés pour chacune de ces parts sociales, ainsi que la mention des transferts des parts sociales et les dates de ces transferts. La propriété des parts sociales sera établie par inscription dans ledit registre.

6.4. La Société peut acheter ses propres parts sociales à condition qu'elle dispose des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

Art. 7. Cession de parts sociales

7.1. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés. La cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément préalable donné par l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social souscrit de la Société. Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société, ou acceptée par elle, en conformité avec l'article 1690 du code civil.

7.2. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

Art. 8. Assemblées des associés de la Société

8.1. Toute assemblée régulièrement constituée des associés de la Société représente l'ensemble des associés de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire approuver ou ratifier les actes relatifs à l'objet de la Société.

8.2. L'assemblée générale annuelle des associés de la Société sera tenue, à Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société, endéans six mois à compter de la fin de l'exercice social.

8.3. D'autres assemblées des associés de la Société peuvent être tenues à tout autre lieu et heure tel que cela est spécifié dans les convocations aux assemblées.

8.4. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

8.5. Lorsqu'il n'y a qu'un associé unique au sein dans la Société, l'associé unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi sur les Sociétés à l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique peuvent être inscrites dans une résolution écrite signée par ou au nom de l'associé unique.

Art. 9. Notification, Quorum, Procurations et Convocations

9.1. Les délais de convocation, quorum et majorité prévues par la loi seront applicables aux convocations, et à la conduite, des assemblées des associés de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents Statuts.

9.2. Chaque part sociale ordinaire donne droit à une voix.

9.3. Sauf si il en est autrement disposé par la loi ou par ces Statuts, les décisions d'une assemblée des associés de la Société dûment convoquée seront valablement adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social souscrit de la Société.

9.4. Les associés ne peuvent prendre de décision sur les transactions suivantes sans l'approbation d'une majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social souscrit:

(i) modifier (y compris toute modification requise suite à une fusion, consolidation ou autre transaction similaire) toute disposition des Statuts; et

(ii) dissoudre et/ou liquider la Société.

9.5. La nationalité de la Société ne peut être modifiée et les engagements de ses associés ne peuvent être augmentés qu'à l'unanimité des associés.

9.6. Chaque associé pourra participer à toute assemblée des associés de la Société en désignant toute autre personne comme mandataire en vertu d'une procuration écrite donnée soit par lettre, téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex.

9.7. Si tous les associés de la Société sont présents ou représentés à une assemblée des associés de la Société, et considèrent qu'ils ont été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 10. Gestion

10.1. La Société sera gérée par un conseil de gérance composé de gérants qui ne sont pas nécessairement associés de la Société.

10.2. Les gérants seront nommés par les associés de la Société au cours d'une assemblée générale qui fixera également la durée de leur mandat.

10.3. Les gérants peuvent être révoqués avec ou sans cause et/ou remplacé à tout moment, par une résolution adoptée par l'assemblée générale des associés de la Société.

10.4. Les gérants seront rééligibles. En cas de vacance d'un gérant, l'assemblée générale des associés de la Société sera convoquée dès que possible pour désigner un nouveau gérant.

Art. 11. Réunions du conseil de gérance de la Société

11.1. Le conseil de gérance de la Société peut désigner un président parmi ses membres et il peut choisir un secrétaire (qui n'est pas nécessairement un gérant) qui est en charge de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance de la Société et les procès-verbaux des assemblées des associés de la Société.

11.2. Le conseil de gérance de la Société se réunira sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans la convocation à l'assemblée qui, en principe, sera au Luxembourg.

11.3. Des convocations écrites seront données pour toute réunion du conseil de gérance de la Société à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour cette réunion (qui sera un jour ouvrable).

11.4. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et si ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite par accord écrit, donné en original, par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, à chaque membre du conseil de gérance de la Société. Des convocations écrites spécifiques ne sont pas requises pour les réunions qui sont tenues aux lieux et heures indiqués dans une résolution adoptée par le conseil de gérance de la Société.

11.5. Tout membre du conseil de gérance de la Société peut participer à toute réunion du conseil de gérance de la Société en désignant un mandataire, qui doit également être membre du conseil de gérance.

11.6. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance de la Société conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre, se parler et délibérer, et la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

11.7. Le conseil de gérance de la Société ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si une majorité des gérants de la Société sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance de la Société. Les décisions seront prises à la majorité des voix exprimées par les gérants présents à la réunion.

11.8. Nonobstant ce qui précède, une résolution du conseil de gérance de la Société peut être adoptée par écrit, si elle est précédée d'une délibération entre les gérants qui a lieu par un des moyens, par exemple, décrits à l'Article 11.6. Cette résolution prendra la forme d'un ou plusieurs documents contenant les décisions et signé par chaque gérant. La date de la résolution sera la date de la dernière signature.

Art. 12. Procès-verbaux du conseil de gérance de la Société

12.1. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil de gérance de la Société peuvent être signés par le président du conseil de gérance de la Société qui a présidé la réunion concernée, ou par deux gérants de la Société.

12.2. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui seront produits en justice ou autrement seront signés par le secrétaire (s'il y en a un) ou par tout gérant de la Société.

Art. 13. Pouvoirs du conseil de gérance de la Société

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou les Statuts à l'assemblée générale des associés de la Société sont de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

Art. 14. Délégation de pouvoirs

Le conseil de gérance de la Société est autorisé à désigner une personne, qu'elle soit ou non gérant, ou une entité, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés de la Société, pour des tâches spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 15. Représentation de la Société

La Société sera engagée en tout circonstance vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été conféré par le conseil de gérance, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Conflit d'intérêts

16.1. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans, ou est un gérant, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou entité.

16.2. Tout gérant ou fondé de pouvoir de la Société qui est gérant, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, juste en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

16.3. Si un gérant de la Société a un intérêt personnel et contraire dans une quelconque transaction de la Société, ce gérant devra informer le conseil de gérance de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ni ne prendra part au vote sur cette transaction; rapport devra être fait au sujet de cette transaction et de l'intérêt de ce gérant à la prochaine assemblée générale des associés de la Société qui devra ratifier la transaction.

Art. 17. Exercice social

L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} janvier de chaque de la même année.

Art. 18. Affectation des bénéfices

18.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent les bénéfices nets. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.2. L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende ou l'affecter à la réserve ou le reporter.

18.3. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués, à tout moment, dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que suffisamment de fonds sont disponibles pour distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'assemblée générale des associés de la Société; et

(iv) il est assuré que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

18.4. Les dividendes peuvent être payés en euro (EUR) ou en toute autre devise sélectionnée par le conseil de gérance de la Société et ils seront payés aux lieux et aux moments déterminés par le conseil de gérance de la Société.

Art. 19. Liquidation

19.1. La liquidation de la Société sera conduite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des entités juridiques) nommés par l'assemblée générale des associés de la Société décidant de cette liquidation. Cette assemblée générale des associés de la Société fixera également les pouvoirs et la rémunération du/des liquidateur(s). La dissolution et la liquidation de la Société seront conduites conformément à la Loi sur les Sociétés.

19.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société sera payé aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chaque associé dans la Société.

Art. 20. Information financière

20.1. La Société transmettra à chaque associé une copie des comptes annuels de chaque exercice social au plus tard le 30 avril de l'année qui suit l'exercice social concerné.

20.2. La Société transmettra à chaque associé toute les informations qui lui sont relatives, qui sont à la disposition de la Société, et qui peuvent raisonnablement être demandées par un associé pour le besoin des obligations de déclaration fiscale ou juridique du groupe de sociétés auquel appartient cet associé. Ces informations peuvent comprendre, mais ne sont pas limitées, à toutes les déclarations fiscales, factures, relevés bancaires, livres et autres fichiers disponibles de la Société.

20.3. La Société préparera ses comptes annuels conformément aux principes comptables généralement acceptés à Luxembourg.

Art. 21. Accès aux livres et dossiers de la Société

Chaque associé et ses auditeurs et/ou toute personne désignée par l'associé et pour laquelle la Société n'a pas émis d'objection raisonnable peuvent, durant les heures d'activité normale, avoir accès aux bureaux, locaux et sites de la Société et a le droit d'inspecter et auditer à ses propres frais tous les livres et écritures et à contrôler tous les biens détenus par la Société.

Art. 22. Droit applicable

Toutes les questions qui ne sont pas traitées par une disposition spécifique des présents Statuts seront tranchées en application de la Loi sur les Sociétés.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2012.

La première assemblée générale annuelle de la Société se tiendra en 2013 conformément à l'article 8.2.

Souscription et Paiement

Pavel Dimitrov EZEKIEV, prénommé et représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à cinq mille (5.000) parts sociales de la Société et les avoir entièrement libérées par versement en numéraire d'un montant de cinq mille euro (EUR 5.000) à allouer au capital de la Société.

Konstantin Georgiev PETROV prénommé et représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à cinq mille (5.000) parts sociales de la Société et les avoir entièrement libérées par versement en numéraire d'un montant de cinq mille euro (EUR 5.000) à allouer au capital de la Société.

Deven Shyamsunder SONI, prénommé et représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de la Société et les avoir entièrement libérées par versement en numéraire d'un montant de deux mille cinq cents euro (EUR 2.500) à allouer au capital de la Société.

Le montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts et Dépenses

Les comparants déclarent que les dépenses, coûts et frais ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille euro (EUR 1.000,-).

Décisions de l'assemblée générale des associés

Et aussitôt après la constitution de la Société, les associés, représentant l'intégralité du capital social souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à 3.
2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - (i) Pavel Dimitrov EZEKIEV, prénommé comme dit ci-dessus;
 - (ii) Konstantin Georgiev PETROV, prénommé comme dit ci-dessus; et
 - (iii) Murad IKHTIAR, Administrateur, né le 26 Août 1961 à Damas, Syrie, domicilié au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, Grand-Duché du Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Le document ayant été lu au comparant, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Guilbert, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2011. Relation: LAC/2011/57354. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 6 janvier 2012.

Référence de publication: 2012007219/520.

(120007544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2012.

CS European Commercial No 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 135.353.

Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 16 janvier 2012

1. Mme. Lorna Mackie, avec adresse au 10, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 16 janvier 2012 et pour une durée indéterminée.

2. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Mr Godfrey Abel
- Monsieur Michael Chidiac
- Monsieur Richard James
- Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012010139/20.

(120011949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 141.423,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.018.

In the year two thousand and eleven, on the nineteenth day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 112.018 (the Company), incorporated on 2 November 2005 pursuant to a deed of the undersigned notary, which deed has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations -N°379 of 21 February 2006 and whose articles of association (the Articles) have been amended for the last time on 8 December 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary, which deed has not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

1. WPP Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 90.028 and having a share capital of USD 4,914,733,590 (Lux Holdings), being the holder of 103,499 shares of the Company having a nominal value of USD 1 each,

2. WPP Luxembourg Holdings Six S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 112.002 and having a share capital of GBP 2,814,579,093.58 (Lux Holdings 6), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

3. WPP Luxembourg Holdings Two S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 99.124 and having a share capital of USD 3,054,054,250 (Lux Holdings 2), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

4. WPP Luxembourg Holdings Three S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 106.206 and having a share capital of USD 1,079,445,800 (Lux Holdings 3), being the holder of 37,906 shares of the Company having a nominal value of USD 1 each,

5. WPP Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 68.213 and having a share capital of EUR 212,761,323 (WPP Lux), being the holder of 2 shares of the Company having a nominal value of USD 1 each,

6. WPP Luxembourg Beta S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.015 and having a share capital of EUR 3,488,782,681 (WPP Beta), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

7. WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 106.207 and having a share capital of USD 3,214,575,100 (WPP Beta 3), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

8. WPP Luxembourg Beta Two S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 98.276 and having a share capital of USD 3,649,208,050 (WPP Beta 2), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

9. WPP Luxembourg Holdings Seven S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse

in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 112.003 and having a share capital of GBP 2,041,243,516.45 (Lux Holdings 7), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

10. WPP Luxembourg Gamma S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.018 and having a share capital of USD 5,134,898,550 (WPP Lux Gamma), being the holder of 4 shares of the Company having a nominal value of USD 1 each,

11. Luxembourg Finance Holdings Six C.V., a Dutch limited partnership ("commanditaire vennootschap") with registered office at Laan op Zuid 167, 3072 DB Rotterdam, the Netherlands, represented by Lux Holdings 6 as general partner to and on behalf of Luxembourg Finance Holdings Six CV (Lux Holdings 6 CV), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

12. WPP Luxembourg US Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 106.208 and having a share capital of USD 2,496,371,300 (US Holdings), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

13. WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.490 and having a share capital of USD 90,447,500 (WPP Lux Gamma 5), being the holder of 2 shares of the Company having a nominal value of USD 1 each, and

14. WPP Luxembourg Gamma Four S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.491 and having a share capital of USD 25,000 (WPP Lux Gamma 4), being the holder of 1 share of the Company having a nominal value of USD 1,

(the parties listed under items 1. to 14. above are each a Shareholder and collectively referred to hereunder as the Shareholders),

all here represented by Adrien Pastorelli, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The proxies from the Shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder acting on their name and on their behalf and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholders represent all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at USD 141,422 represented by 141,422 shares having a nominal value of USD 1 each;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1 (one United States Dollar) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 141,422 (one hundred and forty one thousand four hundred and twenty two United States Dollars) to an amount of USD 141,423 (one hundred and forty one thousand four hundred and twenty three United States Dollars), by way of the issuance of 1 (one) new share of the Company having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar), together with a share premium in an amount of USD 91,836,999 (ninety one million eight hundred and thirty six thousand nine hundred and ninety nine United States Dollars);

3. Subscription to and payment in cash by WPP Luxembourg Gamma S.à r.l. of the share capital increase specified above (see item 2.) by way of a contribution in cash in an amount of USD 91,837,000 (ninety one million eight hundred and thirty seven thousand United States Dollars);

4. Subsequent amendment of article 4, paragraph 1, of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. and item 3. above;

5. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed in the name and on behalf of the Company to the registration of the newly issued share in the share register of the Company, the registration of the changes required by the matters set out in items 2. to 4. above and to see to any formalities in connection therewith; and

6. Miscellaneous.

III. that after deliberation the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1 (one the United States Dollar) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 141,422 (one hundred and forty one thousand four hundred and twenty two United States Dollars) to an amount of USD 141,423 (one hundred and forty one thousand four hundred and twenty three United States Dollars), by way of the issuance of 1 (one) new share of the Company having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar).

Third resolution

The Meeting accepts the subscription to the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

WPP Lux Gamma, represented as stated above, hereby declares to (i) subscribe to 1 newly issued share of the Company having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) and (ii) fully pay up such new share by way of a contribution in cash of USD 91,837,000 (ninety one million eight hundred and thirty seven thousand United States Dollars).

The contribution in cash shall be allocated as follows:

(i) the amount of USD 1 (one United States Dollar) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) the amount of USD 91,836,999 (ninety one million eight hundred and thirty six thousand nine hundred and ninety nine United States Dollars) is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

The amount of the contribution in cash is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate confirming the availability of the subscription amount on the Company's bank account and the undersigned notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

The Meeting resolves to issue and hereby issues 1 new share to WPP Lux Gamma.

The subscription by WPP Lux Gamma to the newly issued share shall be effective at the end of this meeting.

As a result of the above capital increase, the Meeting records that the shareholding in the Company after the capital increase is as follows:

Name of the Shareholder	Number of shares
WPP Luxembourg Holdings S.à r.l.	103,499
WPP Luxembourg Holdings Six S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Holdings Two S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Holdings Three S.à r.l.	37,906
WPP Luxembourg S.à r.l.	2
WPP Luxembourg Beta S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Beta Two S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Holdings Seven S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Gamma S.à r.l.	5
Luxembourg Finance Holdings 6 C.V.	1
WPP Luxembourg US Holdings S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l.	2
WPP Luxembourg Gamma Four S.à r.l.	1
Total number of shares	141,423

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 4, paragraph 1, of the Articles in order to reflect the above increase of the share capital of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at USD 141,423 (one hundred forty one thousand four hundred and twenty three United States Dollars), represented by 141,423 (one hundred forty one thousand four hundred and twenty three) shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) per share."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to, each acting individually, under their sole signature, proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration in the share register of the Company (including for the avoidance of any doubt the signature of said register) of the changes mentioned under the resolutions above.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is approximately EUR 7,000.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-neuf décembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse in L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.018 (la Société), constituée le 2 novembre 2005 selon un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – N° 379 du 21 février 2006 et dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 8 décembre 2011 selon un acte du notaire instrumentant, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ONT COMPARU:

1. WPP Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.028 et ayant un capital social de 4.914.733.590 USD (Lux Holdings), détenant 103.499 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD chacune,

2. WPP Luxembourg Holdings Six S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.002 et ayant un capital social de 2.814.579.093,58 GBP (Lux Holdings 6), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD,

3. WPP Luxembourg Holdings Two S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.124 et ayant un capital social de 3.054.054.250 USD (Lux Holdings 2), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD,

4. WPP Luxembourg Holdings Three S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.206 et ayant un capital social de 1.079.445.800 USD (Lux Holdings 3), détenant 37.906 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD chacune,

5. WPP Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.213 et ayant un capital social de 212.761.323 EUR (WPP Lux), détenant 2 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD chacune,

6. WPP Luxembourg Beta S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.015 et ayant un capital social de 3.488.782.681 EUR (WPP Beta), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD,

7. WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.207 et ayant un capital social de 3.214.575.100 USD (WPP Beta 3), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD,

8. WPP Luxembourg Beta Two S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.276 et ayant un capital social de 3.649.208.050 USD (WPP Beta 2), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD,

9. WPP Luxembourg Holdings Seven S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.003 et ayant un capital social de 2.041.243.516,45 GBP (Lux Holdings 7), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD,

10. WPP Luxembourg Gamma S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.018 et ayant un capital social de 5.134.898.550 USD (WPP Lux Gamma), détenant 4 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD chacune,

11. Luxembourg Finance Holdings Six CV, une commanditaire vennootschap ayant son siège social au Laan op Zuid 167, 3072 DB Rotterdam, Pays-Bas, représentée par son general partner Lux Holdings 6 pour le compte de Luxembourg Finance Holdings Six CV (Lux Holdings 6 CV), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD,

12. WPP Luxembourg US Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.208 et ayant un capital social de 2.496.371.300 USD (US Holdings), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD,

13. WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.490 et ayant un capital social de 90.447.500 USD (WPP Lux Gamma 5), détenant 2 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD chacune, et

14. WPP Luxembourg Gamma Four S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.491 et ayant un capital social de 25.000 USD (WPP Lux Gamma 4), détenant 1 part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD chacune,

(les parties listées aux points 1. à 14. ci-dessus sont toutes un Associé et collectivement désignées ci-dessous comme les Associés),

tous ici représentés par Adrien Pastorelli, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les procurations des Associés, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire agissant en leur nom et pour leur compte et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

Les Associés, représentés tel que décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que les Associés représentent collectivement la totalité du capital social de la Société s'élevant à 141.422 USD représenté par 141.422 parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD chacune;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 141.422 USD (cent quarante-et-un mille quatre cent vingt-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de 141.423 USD (cent quarante-et-un mille quatre cent vingt-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique), par voie d'émission d'1 (une) nouvelle part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique), ensemble avec une prime d'émission d'un montant de 91.836.999 USD (quatre-vingt-onze millions et huit cent trente-six mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique);

3. Souscription et libération intégrale par WPP Luxembourg Gamma S.à r.l. de l'augmentation de capital social au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 91.837.000 USD (quatre-vingt-onze millions huit cent trente-sept mille dollars des Etats-Unis d'Amérique);

4. Modification consécutive de l'article 4, paragraphe 1, des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. et au point 3. ci-dessus;

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société de la part sociale nouvellement émise, l'enregistrement des modifications requises par les points 2.à 4. ci-dessus, et d'accomplir toutes formalités y relatives; et

6. Divers.

III. qu'après délibération l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés se considèrent comme dûment convoqués et déclarent avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 141.422 USD (cent quarante-et-un mille quatre cent vingt-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de 141.423 USD (cent quarante-et-un mille quatre cent vingt-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique), par voie d'émission d'1 (une) nouvelle part sociale de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique).

Troisième résolution

L'Assemblée approuve la souscription de l'augmentation de capital et sa libération de la manière suivante:

Intervention - Souscription - Libération

WPP Lux Gamma, susmentionnée, représentée telle que décrit ci-dessus, déclare (i) souscrire à 1 part sociale nouvellement émise de la Société ayant une valeur nominale d'1 USD et (ii) de libérer entièrement la nouvelle part sociale au moyen d'un apport en numéraire de 91.837.000 USD.

L'apport en numéraire devra être attribué comme suit:

(i) un montant de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) sera attribué au compte de capital social de la Société; et

(ii) un montant de 91.836.999 USD (quatre-vingt-onze millions et huit cent trente-six mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique) sera attribué à la réserve de prime d'émission de la Société.

Le montant total de l'apport en numéraire est par conséquent à l'entière disponibilité de la Société, comme en atteste le certificat de blocage présenté au notaire instrumentaire, ledit certificat confirmant la disponibilité du montant de souscription sur le compte bancaire de la Société. Le notaire instrumentaire reconnaît expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

L'Assemblée décide d'émettre et émet 1 part sociale nouvelle à WPP Lux Gamma.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée enregistre que la participation dans la Société est, suite à l'augmentation de capital, composée comme suit:

Nom de l'Associé	Nombre de parts sociales
WPP Luxembourg Holdings S.à r.l.	103.499
WPP Luxembourg Holdings Six S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Holdings Two S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Holdings Three S.à r.l.	37,906
WPP Luxembourg S.à r.l.	2
WPP Luxembourg Beta S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Beta Two S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Holdings Seven S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Gamma S.à r.l.	5
Luxembourg Finance Holdings 6 C.V.	1
WPP Luxembourg US Holdings S.à r.l.	1
WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l.	2
WPP Luxembourg Gamma Four S.à r.l.	1
Nombre total de parts sociales	141.423

Quatrième résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'article 4, paragraphe 1, des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital social de la Société ci-dessus, de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 141.423 (cent quarante-et-un mille quatre cent vingt-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 141.423 (cent quarante-et-un mille quatre cent vingt-trois) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à refléter les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorise tout gérant de la Société et tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg afin de procéder individuellement, sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société (en ce compris pour éviter toute ambiguïté la signature dudit registre) des modifications décidées sous les résolutions ci-dessus.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et frais qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ EUR 7.000.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête de la présente.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: A. PASTORELLI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 décembre 2011. Relation: LAC/2011/57003. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 janvier 2012.

Référence de publication: 2012007948/356.

(120007851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2012.

REF Eastern European Opportunities Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.506.

En date du 17 janvier 2012, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Transfert du siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et
- Nomination de Monsieur Ian Kent, employé privé, né le 3 décembre 1976, à Birmingham, Royaume Uni, résidant professionnellement au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de la Société et pour une durée illimitée (en remplacement de Monsieur Christophe Munsch, démissionnaire).

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Pierre Unternahrer;
- Monsieur John Renouf;
- Monsieur Simon Barnes; et
- Monsieur Ian Kent.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012009971/22.

(120011124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2012.

Shaka Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 17, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 104.676.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012009208/9.

(120010413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Sky Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.518.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/01/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012009210/12.

(120009828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Manpower Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 28, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 7.055.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique de la Société du 19 décembre 2011, que Monsieur Vincent BERTIEAUX, né le 23 mai 1970 à Charleroi (B), avec adresse privée au 112, rue Sans Souci, B-1050 Bruxelles, a été nommé en tant que membre du conseil d'administration de la Société, avec effet au 1^{er} décembre 2011 et jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en 2015.

Il résulte de ces mêmes résolutions que Monsieur Marc WANTZ a été révoqué de sa fonction en tant que président du conseil d'administration de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2011.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la Société du 20 décembre 2011 que Monsieur Philippe LACROIX a été nommé en tant que président du conseil d'administration de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2011 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2015 et que Madame Anne LECLERCQ, née le 8 octobre 1970 à Rocourt (B), avec adresse privée à B-4121 Neupré, 5, Allée des Fougères, Belgique, a été nommée en tant que déléguée à la gestion journalière de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2011 et pour une durée indéterminée. Madame LECLERCQ dispose d'un pouvoir de signature obligatoire pour tout ce qui concerne l'autorisation d'établissement de la Société.

Il a aussi été décidé de modifier le pouvoir de signature de Monsieur Aly SCHMABOURG comme suit:

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du délégué à la gestion journalière et d'un administrateur de la Société.

Le conseil d'administration de la Société est donc composé de:

- Monsieur Philippe LACROIX (président du conseil d'administration)
- Monsieur Dominique LAURENT (administrateur)
- Monsieur Vincent BERTIEAUX (administrateur)

Sont délégués à la gestion journalière:

- Madame Anne LECLERCQ;
- Monsieur Ali SCHAMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012010353/33.

(120011260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Sky Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.518.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/01/2012.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2012009211/12.

(120009829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

SMC (Sales Management Consulting) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 101.527.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012009212/10.

(120010119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Sofires S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 44.290.

Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012009220/10.

(120009811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Solanis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 66, rue du Dix Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 148.648.

Le bilan au 31 décembre 2010 et l'annexe ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012009221/9.

(120009873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

3W Power S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 153.423.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration du 13 janvier 2012

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration de 3W POWER S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg en date du 13 janvier 2012 que:

- Monsieur Roland BERGER, administrateur et président du Conseil d'Administration de la Société, a démissionné de son mandat d'administrateur et président du Conseil d'Administration de la Société en date du 12 janvier 2012 avec effet immédiat;

- Monsieur Bruce ALTON BROCK, administrateur, né le 26 avril 1943, dans le Minnesota, (Etats-Unis d'Amérique), demeurant professionnellement au 19, rue Eugène Ruppert, à L-2453 Luxembourg, a été nommé provisoirement Président (Vorsitzenden) du Conseil d'Administration conformément à l'article 16.3 des statuts.

Pour extrait sincère et conforme

3W POWER S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2012009311/19.

(120009654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Mobsat Group Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 76.545.327,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 125.311.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision écrite de l'associé unique de la Société datée du 19 décembre 2011 que l'associé unique a accepté la démission des sociétés RKO Management & Investment BV " et Apax Partners S.A. ainsi que de Monsieur Franck Legoux, Monsieur Paolo Simonato et Monsieur Bruno Ducharme de leurs fonctions de gérant de la Société avec effet au 19 décembre 2011 et a décidé de nommer Monsieur Eric Béranger, gérant, résidant professionnellement au 6, rue Laurent Pichat, 75116 Paris, France, Monsieur Hans-Heinrich Jordan, gérant, résidant professionnellement au 6, rue Laurent Pichat, 75116 Paris, France, et Monsieur Dominique Martres, gérant, résidant professionnellement au 6, rue Laurent Pichat, 75116 Paris, France, ont été nommés comme nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée, avec effet au 19 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012009356/21.

(120010293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Sumotech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Winrange, 66B, route de Lullange.

R.C.S. Luxembourg B 149.431.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012009224/9.

(120009916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Sustain S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2423 Luxembourg, 21, rue du Pont Remy.

R.C.S. Luxembourg B 110.062.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012009225/10.

(120010425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

SVENSKA HANDELSBANKEN AB (publ), Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 39.099.

—
Les pouvoirs de signatures définis par les représentants permanents en date du 6 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012009226/12.

(120009804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

B & B Logistik A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 17, Op d'Schleid.

R.C.S. Luxembourg B 101.441.

—
Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 2. Mai 2011

Es wurde beschlossen:

- die Gesellschaft „Lucky-Invest Holding S.A.“, eingetragen im Handels und Firmenregister unter der Nummer B 93.495, mit Sitz in L-9227 Diekirch, Esplanade 50, mit sofortiger Wirkung, von ihrem Mandat als Verwaltungsratsmitglied abzu-berufen.

- Herrn Guy MÜLLER, wohnhaft in L-8020 Strassen, rue de la Paix 12A, mit sofortiger Wirkung, von seinem Mandat als Kommissar abzu-berufen.

- die Gesellschaft „FN-SERVICES S.à r.l.“, mit Sitz in L-9991 Weiswampach, Gruuss-Strooss 61, eingetragen im Handels- und Firmenregister Luxemburgs, unter der Nummer B 92.183, mit sofortiger Wirkung, zum Kommissar der Gesellschaft zu ernennen.

Das Mandat des Kommissars endet mit dem Datum der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 19. Januar 2012.

Für B&B LOGISTIK A.G.

Aktiengesellschaft

FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2012010064/23.

(120011755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

SWAN Constellation II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 124.395.

—
EXTRAIT

En date du 30 décembre 2011, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg au «Centre Etoile», 11/13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SWAN Constellation II S.à r.l.

Référence de publication: 2012009228/14.

(120009633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Tadpole Constellation II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 126.085.

—
EXTRAIT

En date du 30 décembre 2011, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg au «Centre Etoile», 11/13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Tadpole Constellation II S.à r.l.

Référence de publication: 2012009229/14.

(120009638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Teaco Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 111.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012009230/12.

(120009563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Deggendorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.432.

Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 16 janvier 2012

1. Mme. Lorna Mackie, avec adresse au 10, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg, a été nommé en qualité de gérant avec effet au 16 janvier 2012 et pour une durée indéterminée.

2. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Mr Godfrey Abel
- Monsieur Michael Chidiac
- Monsieur Richard James
- Madame Lorna Mackie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012010143/20.

(120011930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

FR Acquisition Finance Subco (Luxembourg), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 133.360.

In the year two thousand and eleven, on the eighth day of November, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of FR Acquisition Finance Subco (Luxembourg), S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, Rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 133.360 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on October 26, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2833 of December 6, 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt acting in replacement of Maître Henri Hellinckx on July 30, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, number 1841 of September 23, 2009.

THERE APPEARED:

FR Acquisition Corporation (Luxembourg), S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, Rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 133.361 (the Sole Shareholder),

duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy, after signature *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of the registration formalities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of GBP 5,000 (five thousand Great Britain Pounds) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of GBP 15,000 (fifteen thousand Great Britain Pounds) to GBP 20,000 (twenty thousand Great Britain Pounds) by way of the issuance of 250 (two hundred fifty) shares of a nominal value of GBP 20 (twenty Great Britain Pounds) each;

2. Subscription and payment of the share capital increase adopted under item 1. above;

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles;

4. Amendment to the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Capita Fiduciary S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company;

5. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder resolves to take the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of GBP 5,000 (five thousand Great Britain Pounds) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of GBP 15,000 (fifteen thousand Great Britain Pounds) to GBP 20,000 (twenty thousand Great Britain Pounds) by way of the issuance of 250 (two hundred fifty) shares of a nominal value of GBP 20 (twenty Great Britain Pounds) each.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to the 250 (two hundred fifty) new shares of the Company with a par value of GBP 20 (twenty Great Britain Pounds) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of a receivable the Sole Shareholder has against the Company in an amount of GBP 417,700,826 (four hundred seventeen million seven hundred thousand eight hundred twenty-six Great Britain Pounds) (the Receivable).

The valuation of the Receivable is evidenced by *inter alia*, (i) the balance sheet of the Company dated as of September 30, 2011 (the Accounts) and signed for approval by the management of the Company and (ii) a certificate issued by the management of the Sole Shareholder (the Sole Shareholder Certificate). It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

“1. based on available information, generally accepted accountancy principles and on the valuation made by the undersigned, the current value of the Receivable is at least of an amount GBP 417,700,826 (four hundred seventeen million seven hundred thousand eight hundred twenty-six Great Britain Pounds), and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

2. the Sole Shareholder is the owner of the Receivable, is entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;

3. the Receivable is certain and will be due and payable without deduction (*certaine, liquide et exigible*);

4. the Receivable contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

5. all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished.”

The Sole Shareholder Certificate and a copy of the Accounts, after signature *ne varietur* by the proxy-holder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The contribution in an aggregate amount of 417,700,826 (four hundred seventeen million seven hundred thousand eight hundred twenty-six Great Britain Pounds) from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated as follows:

- GBP 5,000 (five thousand Great Britain Pounds) to the share capital account of the Company; and

- GBP 417,695,826 (four hundred seventeen million six hundred ninety-five thousand eight hundred twenty-six Great Britain Pounds) to the share premium account of the Company.

Second resolution

As a result of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

“ 5.1. The Company’s corporate capital is fixed at GBP 20,000 (twenty thousand Great Britain Pounds) represented by 1,000 (one thousand) shares in registered form with a nominal value of GBP 20.- (twenty Great Britain Pounds) each, all subscribed and fully paid-up.”

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of and any employee of Capita Fiduciary S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company.

Costs

The costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, to be borne by the Company by reason of this deed, amount approximately to seven thousand euro (€ 7,000.-).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le huitième jour du mois de novembre,

par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s’est tenue une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) de l’associé unique de FR Acquisition Subco (Luxembourg), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, Rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.360 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 26 octobre 2007, publié le 6 décembre 2007 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2833. Les statuts de la société (les Statuts) ont été modifiés suivant acte de Maître Carlo Wersandt agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, le 30 juillet 2009, publié le 23 septembre 2009 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1841.

A COMPARU:

FR Acquisition Corporation (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.361 (l’Associé Unique),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l’enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d’acter que:

I. L’Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. L’ordre du jour de l’Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d’un montant de cinq mille Livres Sterling (GBP 5.000,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quinze mille Livres Sterling (GBP 15.000,-) à vingt mille Livres Sterling (GBP 20.000,-), par l’émission de deux cent cinquante (250) parts sociales d’une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune.

2. Souscription et paiement des classes de parts sociales comme indiqué sous le point 1 ci-dessus;

3. Modification subséquente de l’article 5.1 des Statuts;

4. Modification du registre des l’associés de la Société afin d’y faire figurer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout employé de Loyens & Loeff et tout employé de Capita Fiduciary S.A., pour procéder pour le compte de la Société à l’inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des l’associés de la Société;

5. Divers.

III. L’Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq mille Livres Sterling (GBP 5.000,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quinze mille Livres Sterling (GBP 15.000,-) à vingt mille Livres Sterling (GBP 20.000,-) par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune.

Souscription - Libération

Sur ce, l'Associé Unique, pré-désigné et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux deux cent cinquante (250) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune et de libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature consistant en une créance que l'Associé Unique a envers la Société d'un montant de quatre cent dix-sept millions sept cent mille huit cent vingt-six Livres Sterling (GBP 417.700.826,-) (la Créance).

L'estimation de la Créance est constatée par, entre autres, (i) le bilan de la Société daté du 30 septembre 2011 (les Comptes) et signé pour approbation par la gérance de la Société et (ii) un certificat émis par la gérance de l'Associé Unique (le Certificat de l'Associé Unique). Il résulte dudit certificat que, à la date dudit certificat:

«1. sur base d'information disponible, de principes de comptabilité généralement acceptés et de l'estimation faite par le soussigné, la valeur actuelle de la Créance est d'au moins quatre cent dix-sept millions sept cent mille huit cent vingt-six Livres Sterling (GBP 417.700.826,-), et depuis l'estimation, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport à la Société n'a eu lieu;

2. l'Associé Unique est le seul propriétaire de la Créance et est le seul titulaire autorisé à détenir la Créance et possède le droit d'en disposer;

3. la Créance est certaine, liquide et exigible;

4. la Créance apportée à la Société est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est ni soumise à des restrictions ni grevée d'un quelconque nantissement ou droit préférentiel limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur; et

5. toutes les formalités relatives au transfert du titre de propriété de la Créance à la Société ont été accomplies.»

Le Certificat de l'Associé Unique et une copie des Comptes, après avoir été signés ne varietur par le mandataire du Nouvel Associé et le notaire soussigné, resteront attachés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'apport d'un montant total de quatre cent dix-sept millions sept cent mille huit cent vingt-six Livres Sterling (GBP 417.700.826,-) de l'Associé Unique à la Société doit être affecté comme suit:

- cinq mille Livres Sterling (GBP 5.000,-) au compte de capital social de la Société; et

- quatre cent dix-sept millions six cent quatre-vingt-quinze mille huit cent vingt-six Livres Sterling (GBP 417.695.826,-) au compte de prime d'émission de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Livres Sterling (GBP 20.000,-) représenté par mille (1.000) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Troisième résolution

L'Associé Unique de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et tout employé de Capital Fiduciary S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent à environ sept mille euros (€ 7.000,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé, ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 novembre 2011. Relation: EAC/2011/15392. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012008264/187.

(120008834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Aviation Capital International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 147.033.

Il est porté à la connaissance de qui de droit qu'en date du 24 novembre 2011, Monsieur Johannes VAN DEN HEUVEL, demeurant Punter 15 à NL-2991 DH Barendrecht, a cédé 3.126 parts sur les 6.251 parts sociales qu'il détenait dans la Société, comme suit:

- 3.125 parts sociales ont été transférées à FM Diensten B.V., ayant son siège social Sparrenlaan 9 à NL-3768 BG Soest;
- 1 part sociale a été transférée à Baker & McKinstry Real Estate B.V., ayant son siège social Schiphol Boulevard 127 à NL-1118 BG Schiphol.

Il est également porté à la connaissance de qui de droit qu'en date du 24 novembre 2011 Monsieur Roger LEEFLANG, demeurant Saxen-Weimarlaan 6A-1 à NL-1075 CA Amsterdam a cédé 3.124 parts sur les 6.249 parts sociales qu'il détenait dans la Société à Baker & McKinstry Real Estate B.V., ayant son siège social Schiphol Boulevard 127 à NL-1118 BG Schiphol.

En conséquence des transferts dont question ci-dessus, les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

- Monsieur Johannes VAN DEN HEUVEL, demeurant Punter 15 à NL-2991 DH Barendrecht détient 3.125 parts sociales;
- Monsieur Roger LEEFLANG, demeurant Saxen-Weimarlaan 6A-1 à NL-1075 CA Amsterdam détient 3.125 parts sociales;
- FM Diensten B.V., ayant son siège social Sparrenlaan 9 à NL-3768 Soest détient 3.125 parts sociales;
- Baker & McKinstry Real Estate B.V., ayant son siège social Schiphol Boulevard 127 à NL-1118 BG Schiphol détient 3.125 parts sociales.

Luxembourg, le 24 novembre 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012010020/29.

(120011569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Teaco Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 111.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012009231/12.

(120009572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Trilon (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 100.461.

Les comptes annuels audités au 30 juin 2011, pour la période du 1^{er} août 2010 au 30 juin 2011 de Trilon (Luxembourg) S.à r.l., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16.01.2012.

Référence de publication: 2012009237/11.

(120010120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Greenwich Data (Rochester) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 151.986.

—
Extraits des "Sale and Purchase Agreement" signés par les nouveaux et anciens associés de la société Greenwich Data (Rochester) S.à r.l. (ci-après "la Société"):

Selon le "Sale and Purchase Agreement" daté du 15 décembre 2011, M. Michael Maye, résidant à Im Sclübedörfli 9, 8700, Kusunacht, Suisse a cédé 203.331 parts sociales de la Société à M. James William Fleming, résidant à 17 Effingham Road, London SE12 8NZ.

Selon le "Sale and Purchase Agreement" daté du 15 décembre 2011, M. Michael Maye, résidant à Im Schübedörfli 9, 8700, Kusunacht, Suisse, a cédé 4.736.683 parts sociales de la Société à The Greenwich Trust Switzerland, constitué selon les lois des Bahamas, ayant son siège social à c/o Prateo Conseil S.A., Av. Lavaux 65, CH-1009 Pully, Suisse.

Selon le "Sale and Purchase Agreement" daté du 15 décembre 2011, The Greenwich Trust Switzerland, constitué selon les lois des Bahamas, ayant son siège social à c/o Prateo Conseil S.A., Av. Lavaux 65, CH-1009 Pully, Suisse, a cédé 671.331 parts sociales de la Société à Capita Trustees Limited comme Trustee de The Rignana Trust, ayant son siège social à, 12 Castle Street, St Helier, Jersey JE2 3RT.

Selon le "Sale and Purchase Agreement" daté du 15 décembre 2011, The Greenwich Trust Switzerland, constitué selon les lois des Bahamas, ayant son siège social à c/o Prateo Conseil S.A., Av. Lavaux 65, CH-1009 Pully, Suisse, a cédé 250.000 parts sociales de la Société à M. Matthew Seldin Dontzin, résidant à 6, East 81 St New York 10028-0201.

Suite à ces différents transferts de parts sociales, le capital de la Société se répartit comme suit:

The Greenwich Trust Switzerland:	3.815.352 parts sociales
James William Fleming:	203.331 parts sociales
The Rignana Trust:	1.100.000 parts sociales
Raffaele Costa:	1.100.000 parts sociales
Matthew Seldin Dontzing:	250.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Pour la société

Référence de publication: 2012010230/31.

(120011772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Auriana S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 166.154.

—
STATUTS

L'an deux mille onze, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société «SHON INVEST», société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg et inscrite auprès du registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg section B sous le numéro 132.467,

ici représentée par Monsieur Damien MATTUCCI, demeurant professionnellement au 163 rue du Kiem, L-8030 Strassen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 28 décembre 2011.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'actionnaire unique de "AURIANA INTERNATIONAL S.A.", une société existante sous les lois de la République du Panama, avec son siège social à Edificio p, Bancomer Calle 50, Apartado 6, Panama City 5, Panama (ci-après la «Société»)

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique ratifie les décisions prises le 14 décembre 2011 par l'assemblée des actionnaires de la Société décidant de transférer le siège de la Société au Grand-Duché de Luxembourg, la Société cessant alors d'être une société panaméenne et continuant son activité au Grand-Duché de Luxembourg sans cessation de sa personnalité juridique.

Une copie du procès-verbal de cette assemblée, reprenant la décision de transférer le siège social au Grand-Duché de Luxembourg, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

L'actionnaire unique reconnaît que toutes les formalités requises à cet effet par les lois de la République du Panama ont été accomplies.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide de transférer le siège social de AURIANA INTERNATIONAL S.A. de la République de Panama à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sans dissolution, avec transformation simultanée de AURIANA INTERNATIONAL S.A. en une société de nationalité luxembourgeoise sous la forme juridique d'une société anonyme de gestion de patrimoine familial et la continuation de ses activités sous la nouvelle dénomination «Auriana S.A.-SPF»

Troisième résolution

L'actionnaire unique confirme que tous les actifs et passifs de la Société auparavant de nationalité Panaméenne, sans aucune limitation, resteront la propriété dans leur totalité de la Société luxembourgeoise qui continue à détenir les biens et qui continue à être liée par les dettes et engagements de la Société.

Quatrième résolution

L'actionnaire unique décide d'approuver le rapport établi le 27 décembre 2011 par GSL Révision S.à r.l., Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à Esch-Sur-Alzette en charge de l'évaluation de la société, lequel conclut comme suit:

“Sur base des diligences effectuées, rien n'est venu à notre attention qui pourrait nous amener à estimer que l'actif net de la société au 14 décembre 2011 soit inférieur au capital social de EUR 1.000.000,-”

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'actionnaire unique décide de modifier les statuts, qui, après refonte totale pour les mettre en conformité avec le droit luxembourgeois, auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise de gestion de patrimoine familial sous la dénomination de «Auriana S.A.-SPF».

Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré par simple décision du conseil d'administration en tout autre lieu de cette commune et par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires comme en matière de modification des statuts, dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Le transfert du siège de la Société à l'étranger et l'adoption par la Société d'une nationalité étrangère ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime de tous les actionnaires et de tous les obligataires réunis en assemblée générale extraordinaire et plénière.

La Société peut décider sa transformation en société européenne (S.E.) de droit luxembourgeois.

La Société peut, par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, sièges secondaires, succursales, agences et bureaux.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).

Art. 3. Le capital social est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), divisé en un million (1.000.000) d'actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital autorisé de la Société est fixé à six millions d'Euros (EUR 6.000.000,-), représenté par six millions (6.000.000) d'actions toutes ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date à laquelle le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 décembre 2011 est publié au Mémorial C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer par des apports en numéraire ou en espèce, par incorporation de réserves disponibles, de bénéfices reportés ou de primes d'émission dans le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes l'ait expressément prévu. Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur, ou fondé de pouvoirs, ou tout autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision des actionnaires dans les conditions prévues par la loi.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

La société réservera ses actions aux investisseurs énumérés dans la loi applicable.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leur successeurs soient élus.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration doit désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième mardi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915, telle que modifiée, et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Sixième résolution

L'actionnaire unique décide de fixer le nombre d'administrateurs à trois (3).

Les personnes suivantes sont nommées administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2017:

- Monsieur Pierre Schill, né le 10 août 1957 à Grevenmacher, expert-comptable, demeurant au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

- Madame Nadine Marso, née le 22 septembre 1978 à Luxembourg, comptable, demeurant au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

- Madame Séverine Feitler, née le 9 juillet 1973 à Longwy-haut, secrétaire, demeurant au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Septième résolution

L'actionnaire unique nomme en tant que commissaire, le mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2017, la société Fiduciaire Glacis S.à r.l., ayant son siège social au 18a, bd de la Foire, 1528 Luxembourg, immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 81.939

Huitième résolution

L'actionnaire unique décide de fixer le siège social de la société au 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge s'élèvent approximativement à la somme de deux mille cinq cents euros.

DONT ACTE, passé à Strassen, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. MATTUCCI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 janvier 2012. Relation: EAC/2012/223. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012008060/166.

(120008918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Thesaly S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6437 Echternach, 8, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 106.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012009247/10.

(120010421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Thot SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.859.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THOT S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012009248/11.

(120010340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Toolux Sanding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.753.667,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 142.041.

Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration en date du 6 décembre 2011

Le conseil d'administration de la Société a pris en date du 6 décembre 2011 la résolution suivante:

Transfert du siège social de la Société de 69, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg au L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri avec effet au 1^{er} janvier 2012 à 00:00 CET.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2012.

Pour la Société

Shaohui ZHANG

Mandataire

Référence de publication: 2012009254/17.

(120010308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

DIF TGI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 164.272.

Le siège de la société est transféré du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg à partir du 9 janvier 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIF TGI Luxembourg S.à r.l.

DIF Management Luxembourg S.à r.l.

Gérant

Représenté par P.L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2012009341/16.

(120009773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Wendigo Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 136.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012009289/12.

(120009640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

L'Aiglon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 117.223.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 janvier 2012

1. Les démissions de Messieurs Benoît de FROIDMONT et Michel, dit «Miguel», REYNDERS avec effet au 13 janvier 2012.
2. L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires:
 - Monsieur Patrick de FROIDMONT, (juriste), demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, avec effet au 13 janvier 2012.
 - Monsieur Marc VANHELLEMONT (ingénieur commercial), demeurant professionnellement au 18 rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, avec effet au 13 janvier 2012.Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leurs prédécesseurs, mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2012.
3. La démission du commissaire aux comptes GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège à 83, rue Pafebruch L-8308 Capellen, est acceptée.
4. Monsieur Benoît de FROIDMONT, adresse professionnelle, 18 rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire laquelle aura lieu en 2013.
5. Le siège social de la société est transféré du 370, route de Longwy à Luxembourg au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, avec effet au 13 janvier 2012.

Pour extrait conforme
Adrien ROLLE

Référence de publication: 2012010307/26.

(120011250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Toolux Sanding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.753.667,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 142.041.

Il est porté à la connaissance du public qu'à compter du 1^{er} septembre 2011, l'adresse professionnelle de M. Shaohui ZHANG, administrateur, est la suivante:

3B, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2012.

Pour la Société
Shaohui ZHANG
Mandataire

Référence de publication: 2012009255/17.

(120010308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

White (Sàrl) Sicar, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 111.070.

Suivant l'acte passé pardevant Maître Schaeffer en remplacement de Maître Elvinger le 11 juin 2010, le siège social de la société anonyme YURA S.A., associé, a été transféré en Italie au 72, Corso Vittorio Emanuele II, I-10121 Torino. La société a également changé de nom pour devenir YURA S.p.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Référence de publication: 2012009294/13.

(120009887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Bisquit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 59.406.

L'an deux mille onze.

Le dix novembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BISQUIT S.A., ayant son siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, R.C.S. Luxembourg numéro B 59.406, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, en date du 3 juin 1997, publié au Mémorial C numéro 477 du 2 septembre 1997, et dont les statuts ont été modifiés:

- suivant acte sous seing privé en date du 10 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 694 du 6 mai 2002;

- suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire alors de résidence à Remich, en date du 21 juin 2006, publié au Mémorial C numéro 1656 du 1^{er} septembre 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Christina SCHMITVALENT, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Constatation que la société n'a plus qu'un seul actionnaire.

2.- Suppression de la version allemande des statuts et adoption d'une version française et d'une version anglaise des statuts.

3.- Modification de l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

"La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La Société peut également opérer comme conseiller économique.

La Société a encore pour objet, pour son propre compte, l'acquisition et la vente de biens immobiliers ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre des obligations.

La Société pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent."

4.- Refonte complète des statuts de la société.

5.- Nominations statutaires.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés et par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

D) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que la société n'a plus qu'un seul actionnaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la version allemande des statuts et d'adopter une version française et une version anglaise des statuts.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société pour lui donner la teneur stipulée au point 3.-de l'ordre du jour de la présente assemblée.

Quatrième résolution

L'assemblée décide une refonte complète des statuts de la société et de leur donner la teneur suivante:

"STATUTS

I. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de BISQUIT S.A. (ci-après la "Société").

Art. 2. La durée la de Société est illimitée.

Art. 3. La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La Société peut également opérer comme conseiller économique.

La Société a encore pour objet, pour son propre compte, l'acquisition et la vente de biens immobiliers ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre des obligations.

La Société pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des actionnaires décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois de juin à 9.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visio-conférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés. Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes

à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi."

Cinquième résolution

L'assemblée décide de révoquer Madame Lena KOLMODINANDERSSON et Monsieur Per-Eric ANDERSSON comme administrateurs de la société.

Sixième résolution

L'assemblée décide de confirmer et de nommer comme administrateur unique de la société:

Monsieur Karl Roger Joakim PETTERSSON LINDSTRAND, né à Nikolai, Örebro (Suède), le 9 janvier 1975, demeurant à SE-11454 Stockholm, Styrmansgatan 21 (Suède).

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2017.

Septième résolution

L'assemblée décide de prolonger le mandat du commissaire aux comptes de la société, à savoir la société à responsabilité limitée KOBU S.à r.l., ayant son siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, R.C.S. Luxembourg numéro B 84077.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2017.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eleven.

On the tenth day of November.

Before us the undersigned Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company (société anonyme) BISQUIT S.A., having its registered office at L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, R.C.S. Luxembourg number B 59406, incorporated by deed of Maître Alphonse LENTZ, then notary residing in Remich, on the 3rd of June 1997, published in the Mémorial C number 477 of the 2nd of September 1997, and whose articles of incorporation have been modified:

- by deed under private seal on the 10th of December 2001, published by extract in the Mémorial C number 694 of the 6th of May 2002;

- by deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary then residing in Remich, on the 21st of June 2006, published in the Mémorial C number 1656 of the 1st of September 2006.

The meeting is presided by Mrs Christina SCHMIT-VALENT, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

A) That the agenda of the present meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Statement that the company has only one sole shareholder.
- 2.- Suppression of the German version of the articles of incorporation and adoption of a French version and an English version of the articles of incorporation.

3.- Amendment of the purpose of the company in order to give it the following wording:

"The Company may make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any Luxembourg or foreign enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may also operate as economic adviser.

The Company has further as purpose, for its own account, the acquisition and the sale of real estate as well as all the operations in connection of real estate, including the taking of direct or indirect participations in companies in Luxembourg or in foreign countries of whom the principal purpose consists in the acquisition, the development, the promotion, the sale, the management and/or the rent of real estate.

The Company may borrow in any form whatever and issue bonds.

The Company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension."

4.- Complete reorganization of the articles of incorporation of the company.

5.- Statutory nominations.

B) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

C) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

D) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting states that the company has actually only one sole shareholder.

Second resolution

The meeting decides to suppress the German version of the articles of incorporation and to adopt a French version and an English version of the articles of incorporation.

Third resolution

The meeting decides to amend the purpose of the company in order to give it the wording as specified in point 3.-of the agenda of the present meeting.

Fourth resolution

The meeting decides a complete reorganization of the articles of incorporation of the company and to give them the following wording:

"ARTICLES OF INCORPORATION

I. Name, Duration, Object, Registered office

Art. 1. There exists a public limited company ("société anonyme"), under the name of BISQUIT S.A. (hereafter the "Company").

Art. 2. The duration of the Company is unlimited.

Art. 3. The Company may make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any Luxembourg or foreign enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may also operate as economic adviser.

The Company has further as purpose, for its own account, the acquisition and the sale of real estate as well as all the operations in connection of real estate, including the taking of direct or indirect participations in companies in Luxembourg or in foreign countries of whom the principal purpose consists in the acquisition, the development, the promotion, the sale, the management and/or the rent of real estate.

The Company may borrow in any form whatever and issue bonds.

The Company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

II. Social capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR), represented by one thousand (1,000) shares without indication of the par value.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §§1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of shareholders decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations

of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the notice of meeting, on the third Wednesday in the month of June at 09.30 a.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

IV. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly.

ruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

V. Supervision of the company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on 1st of January of each year and shall terminate on 31st of December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law."

Fifth resolution

The meeting decides to revoke Mrs Lena KOLMODIN-ANDERSSON and Mr. Per-Eric ANDERSSON as directors of the company.

Sixth resolution

The meeting decides to confirm and to appoint as sole director of the company:

Mr. Karl Roger Joakim PETTERSSON LINDSTRAND, born in Nikolai, Örebro (Sweden), on the 9th of January 1975, residing in SE-11454 Stockholm, Styrmansgatan 21 (Sweden).

His mandate will expire after the annual general meeting of shareholders of the year 2017.

Seventh resolution

The meeting decides to prolong the mandate of the auditor of the company, namely the limited liability company KOBUS à r.l., having its registered office in L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, R.C.S. Luxembourg number B 84077.

His mandate will expire after the annual general meeting of shareholders of the year 2017.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand and fifty Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French followed by an English version; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the French and the English text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: Christina SCHMIT-VALENT, Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 novembre 2011. Relation GRE/2011/4065. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 18 novembre 2011.

Référence de publication: 2012008116/510.

(120008780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Torai S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 62, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 54.050.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012009257/10.

(120010423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Touva S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 99.656.

Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012009258/10.

(120009602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Tremblay en France S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 105.198.

—
Extrait de cession de parts sociales

Suite aux cessions de parts sociales en date du 23 décembre 2011, nous confirmons que l'associé de la société est désormais:

FINANCIERE BROCHOT S.A., société anonyme de droit français, ayant son siège social au 52, Avenue Marcel Paul, F-93290 Tremblay-en-France, immatriculée à Bobigny sous le numéro RCS 420 899 429: 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

TREMBLAY EN FRANCE S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012009261/17.

(120010090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

VIC-WIN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.661.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2011

L'assemblée décide d'accepter la démission du Prince Alexandre Stourdza Ullens de Schooten et de Monsieur Fernand Ullens de Schooten de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat.

L'assemblée décide de nommer avec effet immédiat comme administrateur supplémentaire la société Neoclim S.A., société anonyme de droit belge dont le siège social se situe à 1060 Saint-Gilles (Belgique), Chaussée de Charleroi 52-56, inscrite au Registre de Commerce à Bruxelles sous le No 623074. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2016.

Luxembourg, le 12 janvier 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012009282/17.

(120010253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Edmund Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.059.

—
Par lettre datée du 16 Janvier 2012, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Par lettre datée du 16 Janvier 2012, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Par lettre datée du 16 Janvier 2012, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 Janvier 2012.

Pour Edmund Holding S.A.

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2012009343/18.

(120010321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Trilon Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 155.535.

—
Rectificatif du dépôt initial du 12 janvier 2012 sous la référence L120007744

Il est porté à la connaissance des tiers que la société de droit étranger ayant établi la succursale à Luxembourg a changé sa dénomination en Brookfield Holdings Canada Inc. Par conséquent, le nom de la succursale a été modifié par le conseil d'administration de la société en date de 10 janvier 2012 en Brookfield Holdings Luxembourg Branch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Trilon Luxembourg Branch

Un Mandataire

Référence de publication: 2012009262/14.

(120009528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Tsemah S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 684.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.183.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TSEMAH Sarl

Société à Responsabilité Limitée

Référence de publication: 2012009263/11.

(120010249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Brookside, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 119.208.

—
Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'adresse professionnelle des gérants de catégorie A de la Société, Monsieur Lewis SCHWARTZ et Monsieur James VARLEY, doivent se lire désormais comme suit:

- 100, West Putnam Avenue 06830 Connecticut, Greenwich, Etats-Unis d'Amérique

L'adresse professionnelle du gérant de catégorie A de la Société, Monsieur Nicholas Alec Geoffrey BUTT, doit se lire désormais comme suit:

- 5, Savile Row, W1S 3PD Londres, Royaume-Uni

La dénomination et le siège social de l'associé unique de la Société, Field Point VI, sont désormais les suivants:

- Field Point III (B 122.586); 22, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

b) Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 23 novembre 2011

En date du 23 novembre 2011, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Sandra EHLERS de son mandat de gérant de catégorie B de la Sociétés avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Christoph TSCHPEPE, né le 6 avril 1979 à Trier, Allemagne, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 22, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Brookside

Signature

Référence de publication: 2012010071/29.

(120011285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2012.

Tsemah S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.183.

—
Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2011

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide, avec effet immédiat, de transférer le siège social de la société du 84, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2011.

TSEMAH S.A.

Référence de publication: 2012009264/14.

(120010301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

U-Store-It Trust Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.724.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eric Lechat.

Référence de publication: 2012009266/10.

(120010251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

Varian Semiconductor Equipment Associates Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 126.212.

—
Les comptes annuels au 30 Septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2012009269/11.

(120010410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2012.

REF Poland 2012 Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.808.

—
En date du 17 janvier 2012, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Transfert du siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et
- Nomination de Monsieur Ian Kent, employé privé, né le 3 décembre 1976, à Birmingham, Royaume Uni, résidant professionnellement au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de la Société et pour une durée illimitée (en remplacement de Monsieur Christophe Munsch, démissionnaire).

Le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Pierre Unternahrer;
- Monsieur John Renouf;

- Monsieur Simon Barnes; et
- Monsieur Ian Kent.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2012009972/22.

(120011119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2012.

MIB Mädler-Passage, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 134.817.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eleven, on the twenty-first of December.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

Mrs Séverine HACKEL, maître en droit, with professional address at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, acting as a special proxy holder of:

“MIB AG Immobilien und Beteiligungen”, a public limited by shares, incorporated and existing under the laws of Germany and having its registered office at Kurfürstendamm 42, 10719 Berlin, Germany, registered in the “Handelsregister Berlin” under the number HRB 79484

hereafter referred to as “the principal”,

by virtue of a proxy given in on 15 December 2011,

which proxy, after having been signed “ne varietur” by the appearing proxy holder and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The same proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company “MIB Mädler-Passage”, a “société à responsabilité limitée”, established and having its registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, registered in the “Registre de Commerce et des Sociétés” in Luxembourg, section B number 134.817, has been incorporated under Luxembourg Law, pursuant to a deed of the undersigned notary on December 21, 2007, published in the Mémorial, Recueil Spécial C number 216 of January 26, 2008.

The Articles of Association of said company have not been amended since.

II.- That the subscribed capital of the company is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500,-) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares of a par value of one euro (EUR 1.-) each, fully paid up.

III.- That the principal is the sole owner of all the shares of said company.

IV.- That the principal, being sole shareholder of the company “MIB Mädler-Passage”, has decided to proceed immediately to the dissolution of the said company.

V.- That the principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the company “MIB Mädler-Passage”, prementioned.

VI.- That the principal, in its activity as liquidator of the company, declares to take over all assets and liabilities of the dissolved company, and assumes responsibility for any known and/or unknown liabilities of the company and for all the liabilities of the company against third parties that have not been paid off or have not been duly provided for in the financial statements of the company.

VII.- That the principal fully grants discharge to the managers of the dissolved company for the due performance of their duties up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five (5) years at its former registered office.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of discrepancy between the English and the French text, the English text will prevail.

The document after having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed, together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

A comparu:

Madame Séverine HACKEL, maître en droit, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

«MIB AG Immobilien und Beteiligungen», société à responsabilité limitée soumise au droit Allemand, établie et ayant son siège social à Kurfürstendamm 42, 10719 Berlin, Allemagne, enregistré au «Handelsregister Berlin» sous le numéro HRB 79484,

ci-après dénommée: «le mandant»,

en vertu d'une procuration lui donnée le 15 décembre 2011,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société «MIB Mädler-Passage», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 134.817, a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 216 du 26 janvier 2008.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune, intégralement libérées.

III.- Que le mandant est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de ladite société.

IV.- Que le mandant, étant le seul associé de la société «MIB Mädler-Passage», a décidé de procéder à la dissolution de ladite société.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société «MIB Mädler-Passage», prédésignée.

VI.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la société, déclare reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la société dissoute, et assume la responsabilité des dettes et autres engagements connus et/ou inconnus de la société ainsi que toutes les dettes envers les tiers n'ayant pas été réglées ou ne figurant pas dans les comptes de la société.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. HACKEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 décembre 2011. Relation: EAC/2011/17951. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012008413/90.

(120008935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2012.

Vogue Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 39.536.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012011382/9.

(120013170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.